

# Préparation au jury de l'enseignement secondaire du 1er degré

RÉF | 8639

## OBJECTIF ET CONTENU

### Objectif

Préparer l'étudiant à passer les examens du niveau secondaire du 1er degré en vue d'obtenir le Certificat d'Etudes Secondaires du 1er degré (CE1D).

### Programme

L'examen pour l'obtention du certificat d'enseignement secondaire du 1er degré (2ème année) comprend un seul groupe d'épreuves :

Français

Mathématique

Histoire

Géographie

Sciences

Langue Moderne (Néerlandais, Anglais ou Allemand)

Programme détaillé sur le site de la Fédération Wallonie Bruxelles :

<http://www.enseignement.be/index.php?page=27713&navi=4246>

Examens : une session par année scolaire, en juin. Le Jury délibère à l'issue de chaque session.

### Certification(s) visée(s)

Éventuellement attestation de participation de l'organisme

### Type de formation

[Enseignement privé](#)

## ORGANISATION

### Durée

10 mois

### Horaire

en journée 9h à 16h (maximum 20h) temps plein

### Début

Septembre

14000 € (2 x 7000€ + droit d'inscription : 1400 €) - Coût

**Coût** réduit : 0 -

## CONDITION D'ADMISSION

### Prérequis administratifs

Avoir au moins 13 ans.  
ou être détenteur du CEB et avoir 11 ans ou plus au moment de l'inscription

ou avoir fréquenté la 1ère et la 2ème années de l'enseignement secondaire sans obtenir le diplôme.

### Remarques

Cet examen est organisé par la Communauté Française de Belgique et délivre au candidat un certificat de réussite de l'examen du premier degré.  
Muni de ce certificat, l'élève peut donc accéder immédiatement à la 3ème année d'humanités dans toutes les écoles.

## EN PRATIQUE

### Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Un entretien de motivation est organisé avec le candidat en présence de l'un ou des deux parents.
- Inscription proprement dite : soit sur place soit par internet en remplissant le bulletin d'inscription sur le site : <http://www.boissauvage.be/formulaire-d-inscription>
- NOUVEAU : SÉANCE D'INFORMATION OBLIGATOIRE
- Dorénavant, il faut participer à une séance d'information organisée par le Jury pour avoir le droit de s'inscrire aux examens. Inscription : <http://www.enseignement.be/index.php?page=28097&navi=4538>

### Organisme

**École du Bois Sauvage**  
Rue Van Aa 10  
1050 Ixelles  
Tél: 02 513 82 40

<http://www.boissauvage.be/>